

□ ATELIER DE RENTRÉE □

L'automne dernier, j'ai participé au premier atelier de rentrée offert par la Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté. D'une durée de quatre heures, l'atelier s'adressait à tous les employés du Service extérieur et à leurs familles; il était dirigé par M. Michael Miner d'International Business Associates avec l'aide de deux assistants.

L'objectif de l'atelier était de fournir aux employés permutants du Service extérieur et à leurs familles un moyen de s'assurer que leur rentrée au Canada soit aussi réussie que possible. Les responsables de l'atelier ont bien reconnu l'importance du stress lié au caractère itinérant de l'emploi et nous ont montré comment nous situer émotivement dans une saine perspective.

Ils ont utilisé diverses méthodes et techniques, notamment les vidéos, les notes photocopiées, de courtes lectures, des discussions de groupe et le partage des expériences. Le film américain *Welcome Home Stranger* constituait une excellente entrée en matière. Nous avons fait des graphiques "plan de vie"

et "ligne de vie" pour décrire ce que nous ressentions durant les diverses étapes de nos déplacements et l'exercice a permis une utile prise de conscience de soi.

Ma fille de huit ans a participé aux activités du groupe d'enfants et elle était bien contente de rencontrer d'autres enfants qui s'étaient beaucoup déplacés. Elle ne peut se souvenir d'avoir vécu au Canada précédemment; les expressions "rentrée" et "retour à la maison" prêtaient donc à confusion dans son cas. Le fait de considérer comment ses relations et ses activités changeaient quand nous déménagions l'a aidée à mieux comprendre ses sentiments de confusion et d'ambivalence à l'égard de notre retour à Ottawa.

Entre autres choses, les participants ont recommandé plus de variété dans l'horaire et la structure des futurs ateliers, tout en conservant le même contenu. Ils ont également proposé des séances de suivi.

Après avoir habité sept années à l'étranger, j'ai trouvé personnellement que l'atelier constituait une expérience très

utile et je recommande fortement qu'on continue d'offrir périodiquement ce genre d'atelier tout au long de l'année à ceux qui reviennent de l'étranger pour une première fois et à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de réintégration □

Pearl Jutzi

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

Depuis la dernière parution de *Liaison*, les circulaires suivantes ont été envoyées aux conjoints dont le nom est inscrit sur la liste de communication directe :

Le 11 février 1987 — Distribution : Région de la Capitale nationale (1986-1987/07)

— Un avis relatif aux ateliers pour les conjoints qui seront offerts ce printemps.

Le 25 février 1987 — Distribution : Région de la Capitale nationale (1986-1987/08)

Un avis relatif aux ateliers de préparation à l'affectation □

□ CIRCULAIRES CONCERNANT LES EMPLOYÉS ET LEUR FAMILLE □

SUPPLÉMENT DE RÉMUNÉRATION AU TITRE DE L'ASSURANCE-MALADIE POUR 1986

Avis administratif
n° 2, janvier 1987

En Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon, le gouvernement fédéral paie une partie des cotisations de ses employés au régime provincial d'assurance-maladie. Une prime y est retenue à la source du salaire de chaque employé et versée aux autorités provinciales.

Dans les autres provinces (Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Saskatchewan, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest) où une telle prime n'est pas perçue, les contributions du gouvernement fédéral sont payable aux employés, directement et sur demande, sous forme de supplément de rémunération. Ce remboursement se fait en un seul versement.

Les employés admissibles à ce supplément de rémunération sont invités

à en faire la demande en se servant du formulaire approprié qu'ils peuvent obtenir de la Section de l'assurance-maladie (ABMP) à Ottawa.

Les demandes devront être reçues avant le 30 juin 1987 □